

Règlement graphique



Echelle : 1 : 7 000 ème

Document de travail	Arrêt	Enquête publique	Approbation



**LEGENDE**  
**PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.**

- Prescriptions ponctuelles**
- Elements de patrimoine
- Prescriptions surfaciques**
- ▨ Espaces boisés classés (EBC)
  - ▨ Emplacements réservés (ER)
  - ▨ Zones inondables par érosion des berges : francs bords Zone non aedificandi de 10m de part et d'autres des berges pour l'ensemble du cheveu hydraulique
  - ▨ Zones inondables par débordement des cours d'eau : aléas fort / modéré / résiduel Emprise de zone inondable définie par le PPRi approuvé (se reporter aux servitudes d'utilité publique pour les différents aléas)
  - ▨ Application du règlement départemental de voirie : Recul obligatoire des constructions depuis l'axe de la voie Réseau structurant 25m & Réseau de proximité et voie verte 15m
  - ▨ Secteur Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Projet de zonage PLU**
- ▨ Limite de zone, de secteur et de sous secteur du PLU
- Projet de zonage PLU**
- A : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
  - Apg : Zone agricole du Pont du Gard
  - N : Zone naturelle et forestière
  - Nc : Zone naturelle à destination des carrières
  - Np : Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
  - Npg : Zone naturelle du Pont du Gard
  - Npv : Zone naturelle photovoltaïque
  - Ua : Centre ancien et historique de Vers
  - Ub : Secteurs de la commune de mixité urbaine à dominante résidentielle pavillonnaire
  - Uc : Zone destinée principalement à accueillir des activités économiques, industrielles et artisanales
  - Upg : Zone à vocation touristique pour le site du Pont du Gard
  - Us : Zone destinée à accueillir exclusivement des activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- ▨ Bâtiments
- ▨ Limites communales
- ▨ Limites cadastrales
- ▨ Lagunes

**EMPLACEMENTS RESERVES**

Número	Libellé	Surface en ha	Bénéficiaire
A	Maison du partage	0.28	Commune
B	Mise en valeur et stationnement	0.34	Commune
C	Sécurisation de la route et création de places de stationnement	0.18	Commune
D	Agencement du viage dangereux	0.17	Commune
E	Aménagement d'un chemin	0.08	Commune
F	Extension du cimetière	0.23	Commune
G	Stationnement pour le cimetière	0.21	Commune
H	Équipement commercial ou touristique	0.04	Commune
I	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0.14	Commune
J	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0.15	Commune
K	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0.08	Commune

**ELEMENTS DE PATRIMOINE**

Número	Libellé
1	Lavoir de Fontdièze
2	Lavoir Misseraud
3	Fontaine aux grenouilles
4	Eglise Notre Dame du Gardon
5	Belfroi aile horloge communale
6	Noria dite "La Pouzarenque de Plagnol"
7	Croix de Chemin
8	Croix Sainte-Marie
9	Croix de Chemin
10	Puits de Marlargues
11	Cabane ou pointu
12	Capitelle
13	Capitelle
14	Capitelle
15	Croix
16	Croix de Mission
17	Croix du cimetière
18	Croix des écoles
19	Croix du Mas des Lapins
20	Croix de la Maison de Penne de Fontdièze
21	Croix de la Poste
22	Croix de Mission
23	Croix du Marché aux cerises
24	Edicule religieux
25	Croix de l'Eglise
26	Croix de la Chapelle St-Pierre
27	Croix de Valvie
28	Croix de Marlian
29	Ecole primaire et maternelle publique datant de 1912
30	Monument aux morts
31	Muret
32	Lavoir de la Grand Font
33	Sources jaillissant d'un rocher
34	Pierre du Sacrifice

